

LE PATRIOTE

200 frs

*Méfiez-vous
de l'homme nu
qui vous
propose
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

L'EST DE LA RDC AU CENTRE DU SOMMET QUADRIPARTITE D'OYO

François Bozizé sanctionné par son intransigeance



Les rebelles de la Séléka ont finalement chassé du pouvoir le président François Bozizé. Ce dernier a furtivement quitté le palais présidentiel qu'il occupait depuis dix ans environ, le dimanche 24 mars 2013. Le lieu de son exil forcé n'était pas encore déterminé avec exactitude au moment où nous mettions sous presse. Certains parlent du Rwanda, d'autres de l'Afrique du Sud, le gouvernement de la RDC ayant démenti son arrivée sur son territoire.

En effet, l'impertinence et l'intransigeance ont été les deux traits dominants du général François Bozizé avant, pendant et après les accords de Libreville. N'ayant voulu saisir la perche qui lui avait été tendue par les rebelles en acceptant de signer lesdits accords de Libreville et de les appliquer, François Bozizé a été pris à son propre jeu. Il a quitté Bangui sur la pointe des pieds face à l'avancée fulgurante des rebelles.

La crise en République Démocratique du Congo a été au centre du sommet qui a réuni le 24 mars dernier à Oyo dans le département de la Cuvette, les présidents Joseph Kabila Kabange de la RDC, Paul Kagamé du Rwanda, Yoweri Kaguta Museveni de l'Ouganda et Denis Sassou N'Guesso du Congo.

2

LA FEUILLE DE ROUTE DU CHEF DE L'ETAT AUX MEMBRES DU GOUVERNEMENT

6-7



Pourtant, ses pairs de la CEMAC avaient bien voulu lui préparer une sortie honorable en organisant à Libreville la concertation, mais c'était sans compter avec la témérité du président François Bozizé. Il doit certainement méditer sur un proverbe africain qui dit : « Ce que tu refuses de prendre dans le calme, la vie te le prend dans les larmes ». □

Concertation politique de Dolisie

NEUF RECOMMANDATIONS D'EW0 APPLIQUÉES

Douze partis politiques de l'opposition parmi lesquels le Cnr du pasteur Ntoumi, le PrI de Nick Filla, l'Upads et l'Udr-Mwinda ont répondu favorablement à l'invitation du Gouvernement pour prendre part à la concertation de Dolisie aux côtés des partis de la Majorité présidentielle et du Centre. Peu avant l'ouverture des travaux par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, certains partis politiques ont voulu faire la sur-enchère en marchandant leur participation, considérée comme une trahison par leurs familles politiques respectives.

3



POURQUOI LES CONGOLAIS S'INTÉRESSENT-ILS À LA POLITIQUE ?

5



L'EST DE LA RDC AU CENTRE DU SOMMET QUADRIPARTITE D'OYO

La crise en République Démocratique du Congo a été au centre du sommet qui a réuni le 24 mars dernier à Oyo dans le département de la Cuvette, les présidents Joseph Kabila Kabange de la RDC, Paul Kagamé du Rwanda, Yoweri Kaguta Museveni de l'Ouganda et Denis Sassou N'Guesso du Congo.



A l'aéroport international d'Ollombo, le président Sassou N'Guesso accueille son homologue rwandais Paul Kagamé.

Le choix d'Oyo pour la tenue de ce sommet n'est pas un fait du hasard. Pour les observateurs, il faut être une personnalité de la carrure de Sassou N'Guesso pour parvenir à réunir autour d'une même table les protagonistes de la crise dans la région des Grands Lacs, plus

particulièrement à l'Est de la RDC, devenu presque une poudrière entretenue par les uns et les autres pour des intérêts tant stratégiques qu'économiques.

Jouant le rôle de médiateur dans la situation sociopolitique qui prévaut en RDC où le gouvernement fait face aux rebelles du M23 et peine à trouver une sortie de crise, le président congolais est reconnu par les institutions régionales et internationales comme une personnalité incontournable dans la résolution de cette crise.

Pour l'Union africaine, la CEEAC et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), le chef de l'Etat congolais, qui a une grande expérience dans la résolution des conflits et tenant compte de sa connaissance de la situation sociopolitique de la RDC, peut valablement jouer ce rôle de



Même chaleur avec le président Yoweri Museveni de l'Ouganda.

facilitateur, avec le concours de la CIRGL, de la SADEC, de la CEEAC, de l'Union européenne, de l'Union africaine et des Nations Unies.

En dépit de l'accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région des Grands Lacs signé en février dernier à Addis Abeba par ces mêmes protagonistes, l'Est de la

RDC continue de subir des cycles de conflits récurrents et des violences persistantes de la part des groupes armés tant nationaux qu'étrangers.

Les conséquences de cette violence ont été plus que dévastatrices. Les actes de violence sexuelle et de graves violations des droits de l'homme sont régulièrement utilisés et choisis comme des armes de guerre. Le nombre de personnes déplacées figure parmi les plus élevés au monde et tourne actuellement

autour de deux millions de personnes.

La mise en œuvre du programme national de reconstruction, de réforme du secteur de la sécurité et d'éradication de la pauvreté est constamment interrompue.

Pour Denis Sassou N'Guesso, il s'agit de mettre un terme à ces cycles de violence qui perdurent



Ici, Denis Sassou N'Guesso avec Joseph Kabila de la RDC

dans ce pays, au grand malheur des populations.

Il faut signaler que les travaux de ce mini-sommet se sont déroulés dans le somptueux hôtel Alima Palace situé au bord de la Rivière Alima.

Gulit Ngou
Envoyé spécial

COMMUNIQUÉ FINAL DU SOMMET SOUS-RÉGIONAL

- 1- A l'invitation de leur homologue, son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, leurs excellences Messieurs Paul Kagamé, président de la République du Rwanda, Yoweri Kaguta Museveni, président de la République de l'Ouganda et Joseph Kabila Kabangé, président de la République Démocratique du Congo, ont effectué le 24 mars 2013 une visite de travail à Oyo, République du Congo ;
- 2- Ce sommet s'inscrit dans le cadre des efforts régionaux et internationaux entrepris par les Nations Unies, l'Union Africaine, la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) et la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADEC), visant la stabilisation de la situation dans l'Est de la République Démocratique du Congo.
- 3- A l'occasion de cette rencontre, les quatre chefs d'Etat ont eu des entretiens soutenus au cours desquels ils ont procédé à un large échange de vues sur la situation sociopolitique dans la Région des Grands Lacs, plus particulièrement dans l'Est de la République Démocratique du Congo.
- 4- Les quatre chefs d'Etat se sont réjouis de la signature, le 24 février 2013 à Addis-Abeba en Ethiopie de l'accord-cadre pour la paix, la stabilité et la coopération en République Démocratique du Congo et dans la Région.
- 5- Ils se sont félicités de l'initiative prise par le président Denis Sassou N'Guesso d'organiser cette rencontre qui contribue de manière stricte à l'évaluation de la mise en œuvre de cet accord ;
- 6- Les chefs d'Etat ont réaffirmé que l'accord-cadre constitue une base essentielle pour la résolution pacifique de la crise et du conflit dans l'Est de la RDC et se sont fermement engagés à favoriser l'application de ces dispositions, dans le cadre des mécanismes prévus à cet effet.
- 7- Ils ont également exprimé le souhait de voir les pourparlers de Kampala aboutir à des résultats positifs dans les meilleurs délais.
- 8- Les quatre chefs d'Etat se sont félicités de l'implication des dirigeants de la sous-région dans la recherche d'une paix durable dans l'Est de la RDC.
- 9- S'agissant de la crise en République Centrafricaine, les quatre chefs d'Etat ont exprimé leurs vives préoccupations au regard des récents développements de la situation.
- 10- Ils ont en conséquence, lancé un appel pressant aux différentes parties afin qu'elles fassent preuve de retenue dans leurs actes, respectent la vie et la dignité des citoyens centrafricains et des ressortissants étrangers.
- 11- Les présidents Paul Kagamé, Yoweri Kaguta Museveni et Joseph Kabila Kabangé encouragent le président Denis Sassou N'Guesso, médiateur dans la crise centrafricaine à prendre les initiatives dans le cadre de la CEEAC, en vue d'un retour rapide à la paix et à la stabilité dans ce pays dans le respect de la Constitution de la République Centrafricaine et des accords de Libreville du 11 janvier 2013.
- 12- Le président Denis Sassou N'Guesso a félicité ses homologues de la RDC, du Rwanda et de l'Ouganda pour leur disponibilité et leurs multiples initiatives en vue d'un retour à la paix et à la stabilité en RDC et dans la région des Grands Lacs.
- 13- De leur côté, les présidents Paul Kagamé, Yoweri Kaguta Museveni et Joseph Kabila Kabangé ont remercié le président Denis Sassou N'Guesso pour les efforts qu'il ne cesse d'entreprendre en vue de la résolution de la crise dans l'Est de la République Démocratique du Congo et en République Centrafricaine.
- 14- Au terme de leur visite, les présidents Paul Kagamé, Yoweri Kaguta Museveni et Joseph Kabila Kabangé ont exprimé leur gratitude à leur homologue congolais, Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, au Gouvernement et au peuple congolais pour l'accueil fraternel qui leur a été réservé ainsi qu'à leurs délégations respectives.

Fait à Oyo, le 24 mars 2013.

La parabole de l'éléphant

LES GENS DE L'ÉLÉPHANT (FIN)

A lors qu'on le croyait endormi après avoir consommé tant de verres de vin de palme, mon grand-père a brillé par une étonnante énergie : il avait une voix de tonnerre, parlait sans arrêt avec une langue bien exercée et tenait un discours cohérent. Une fois encore, il est revenu sur les gens de l'éléphant, ces personnes très respectables qui ont tissé avec le pachyderme, des relations d'affinité aux travers de surnoms. Ainsi, je l'ai entendu évoquer des célébrités comme : les genoux de l'éléphant, le chasseur d'éléphants, l'estomac de l'éléphant et des couilles de l'éléphant. Ne comprenant rien à ce chapelet d'appellations se rapportant toutes à un spécimen zoologique multidimensionnel, je l'ai prié de m'édifier sur chacune d'elles. Comme d'habitude, il l'a fait sans hésiter :

- *Les genoux de l'éléphant*, sont des parties de viande dures à croquer et traduisent les caractéristiques d'une personne de caractère qui n'agit jamais comme une marionnette et sait résister à la pression. C'est là que mon grand-père m'a révélé que l'éléphant est le seul animal de la terre qui dispose de quatre genoux pivotants comme des poignets.

- *Le chasseur d'éléphants*, exprime l'image d'une personne célèbre habituée à affronter tous les dangers. Chasser ce mastodonte, c'est sa passion, c'est sa vie : si la chasse a été fructueuse, il rapporte la masse de viande à sa mère. Côté mort à tout instant, il a pleine conscience du malheur qui attend sa mère derrière la porte.

- *L'estomac de l'éléphant*, c'est l'expression de l'immensité, de la densité et de l'inconnu. Car, il est entendu que personne ne sait ce qu'il y a dans cette grande poche intérieure. La sagesse conseille de manger la viande sans chercher à savoir le contenu de l'estomac.

- *Les couilles de l'éléphant*, est un petit nom tiré d'un adage populaire qui dit : « *quelle que soit la maigreur d'un éléphant, ses couilles sont toujours suffisantes pour remplir une corbeille* ». Ce qui traduit la résistance, la dureté, la consistance. Et le vieillard, porteur de ce nom se dit toujours apte à jouer de grands rôles, malgré son apparence.

A peine avait-il fini de m'instruire, mon vieux s'est allongé sur sa chaise en peau d'antilope. Le message a été bien véhiculé. Car, pendant trois nuits de suite, j'ai été édifié sur les différents organes et attributs de l'éléphant, lesquels justifient des appellations pleines de sens et dignes d'éloges.

Jules Débel

Concertation politique de Dolisie

NEUF RECOMMANDATIONS D'EWÓ APPLIQUÉES

Le processus démocratique congolais se renforce une fois de plus à Dolisie avec la tenue de la deuxième concertation politique. Du point fait par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation sur la mise en œuvre des recommandations de la concertation politique d'Ewo, il ressort que neuf recommandations à court terme ont été entièrement appliquées, tandis que celles dites à long et moyen terme vont l'être graduellement.



Une vue partielle des participants

La concertation politique de Dolisie peut être considérée comme un laboratoire politique. Dans l'amphi 600 de l'Ecole normale des instituteurs, environ 400 responsables des formations politiques, acteurs et observateurs de la société civile, des confessions religieuses, les techniciens des administrations publiques impliquées dans le processus électoral, les représentants de la communauté internationale et les facilitateurs réinventent le destin démocratique du Congo. Ils font le point sur la mise en œuvre des recommandations de la concertation politique d'Ewo, tirent les leçons de l'organisation des élections législatives de 2012, réexaminent, en commissions, la méthodologie de détermination d'un corps électoral fiable et réfléchissent sur le fonctionnement des partis politiques et leur financement.

Les recommandations à court terme entièrement appliquées

Plus d'un an après les recommandations d'Ewo, ponctuées par la période d'essai avant, pendant et après les législatives de l'an dernier, il fallait s'arrêter. Exhumer le passé. Analyser le présent. Prévoir l'avenir. L'exercice a pris plus de temps que prévu, tant la recherche du consensus ne pouvait en décider autrement. Le point du ministre de l'intérieur et de la décentralisation indique que neuf sur les quatorze recommandations adoptées à Ewo ont été appliquées avant, pendant et après les élections législatives de juillet dernier. Il s'agit notamment de l'amendement de certaines dispositions de la loi électorale et les décrets subséquents ayant donné une base juridique aux recommandations proposées à Ewo. L'application stricte de la loi électorale qui fait obligation au président de bureaux de vote de remettre un exemplaire du formulaire des résultats du scrutin dûment signés par toutes les

parties à chaque délégué des candidats, la nomination des fonctionnaires jouissant d'une bonne moralité à la tête des commissions départementales des districts et d'arrondissements, au lieu des autorités administratives locales procédant des recommandations d'Ewo.

La représentativité des partis et de la société civile au sein des bureaux d'enregistrement a conduit à la modification du décret portant création, organisation et attributions des commissions administratives des révisions des listes électorales. A cela s'ajoute la création de deux circonscriptions nouvelles au niveau des circonscriptions administratives dont le ressort territoriale ne correspond pas aux circonscriptions électorales et la prise des dispositions relatives aux sanctions disciplinaires au sein de la Conel. Des textes subséquents ont été pris pour que les élections législatives de 2012 soient sous le couvert d'un dispositif juridique nouveau, issu de la prise des recommandations d'Ewo.

Il reste encore des défis à relever. Même si des avancées ont été enregistrées dans le processus, des recommandations à moyen et long terme vont être appliquées graduellement. Il s'agit par exemple de l'adoption et de la promulgation de la loi sur le financement des campagnes électorales. A ce sujet, le ministre Raymond Zéphyrin Mboulou a annoncé que le projet de loi a déjà reçu l'avis favorable de la Cour suprême et sera mis prochainement sur la table du gouvernement. L'introduction progressive dans la législation nationale de l'usage du bulletin unique fait l'objet d'une étude et devra être expérimentée pendant les prochaines élections. Il sera par ailleurs procédé à une réorganisation administrative susceptible de permettre un découpage électoral global, afin de rapprocher l'administration des populations et de mieux

organiser les élections. Il devra également être procédé à la correction de la sous représentation de certaines entités administratives à l'Assemblée nationale.

Abordant les difficultés rencontrées, Raymond Zéphyrin Mboulou a reconnu que même si des efforts appréciables ont été accomplis pour la révision du cadre juridique des élections, il convient de relever « que la mise en application de ce cadre présente des faiblesses qu'il convient de corriger ». Au nombre de ces faiblesses figurent les insuffisances des membres des commissions locales d'organisation des élections.

Les dernières opérations électorales ont permis de relever des interprétations erronées du cadre juridique à cause de l'esprit partisan de certains membres. Il y a également la faible participation des différentes sensibilités politiques dans les commissions administratives de révision des listes électorales. Pour le ministre, les difficultés rencontrées même dans le respect du nouvel ordre électoral ont influencé à divers niveaux, le bon déroulement des élections législatives de 2012 ; Mais, les participants sont convaincus que les élections locales de juillet prochain seront libres, transparentes et justes, si les nouvelles orientations de Dolisie sont appliquées et exécutées par tous.

La surprise de Dolisie

Prévue le samedi 23 mars 2013 à 9 heures, l'ouverture de la concertation a eu lieu avec quatre heures de retard. Parce que, dans son « intention de faire participer toute la classe politique nationale à ce genre de rencontre, le gouvernement a tenu un concclave avec certains acteurs politiques qui manifestaient encore des réticences jusqu'à la dernière heure ».

A côté des agences du système des nations unies, du corps diplomatique et consulaire, des confessions religieuses, les organisations de la société civile prennent part également à ces assises, une trentaine de partis politiques.

Du côté de l'opposition, des formations politiques comme la Convention d'appui au processus d'Ewo composée de 12 partis politiques parmi lesquels : le Cnr du pasteur Ntoumi et le Pri de Nick Fylla, l'Upads, le Rad ou l'Udr-Mwinda ont répondu favorablement à l'invitation du gouvernement. De même, le centre a été représenté par le Mgcc, le Centre uni, le Centre gauche La majorité et ses partenaires du Rmp sont



Les participants pendant les débats

représentés entre autres par le Pct, le Rdps, le Mar, le Club 2002-Pur, le Msd, le Rdd, la Convergence citoyenne. Justifiant la participation de l'Upads à la concertation, le sénateur Kaya Magane, chef de la délégation a déclaré qu'il a

été mandaté par le Conseil des vice-présidents. Car, dit-il, il n'était pas normal que l'Upads qui a été un des acteurs de la concertation d'Ewo ne puisse pas participer à l'évaluation du travail fait.

Ernest Otsouanga

Les coulisses de la concertation de Dolisie

• La dimension spirituelle des assises

La concertation politique de Dolisie a largement été soutenue par les serviteurs de Dieu réunis au sein du Conseil Supérieur des Eglises de Réveil du Congo qui ont intercedé en faveur de la paix et la concorde. Pendant quatre jours, des séances de prière ont été organisées au temple des Assemblées Chrétiennes de Dolisie, avec pour but principal de recommander au Seigneur la bonne tenue de la concertation politique de Dolisie, afin qu'elle aboutisse à des conclusions d'unité et de paix pour la nation Congolaise. Placés sous le thème très évocateur « heureuse la nation dont l'Eternel est Dieu... », tiré du Psaume 33 :12, ces séances ont été animées par d'éminents prédicateurs comme le Pasteur Germain Loubota, les Apôtres Ayessa et Malanda Mbambi.

• Les travaux se sont ouverts avec quatre heures de retard

A en croire certaines indiscretions, cela est dû aux exigences de certaines délégations qui ont monté les enchères avant de quitter leurs hôtels. Ceux que le ministre Raymond Zéphyrin Mboulou a appelés "les enfants indisciplinés de la famille" auraient demandé plus qu'il n'en fallait, parce que leur présence donnerait une certaine caution à cette réunion. En plus, ils seraient vécus comme des traits par les tenants de l'aile dure de l'opposition. Ainsi, prévue initialement à 9 heures, l'ouverture de la concertation n'a eu lieu qu'à 13 heures. Homme de commerce agréable, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a présenté les excuses du gouvernement aux autres participants qui s'impatientsaient depuis quatre heures de temps dans la salle de l'Ecole Normale des Instituteurs de Dolisie.

• Des ex-combattants ont failli perturber les travaux

Un groupe d'ex-combattants issus du tristement célèbre camp de Loudima qui se disent oubliés, a failli perturber les travaux de la concertation. Le jour de l'ouverture desdits travaux, ils ont voulu marcher sur Dolisie pour lancer un message à la classe politique. Ils sont une centaine de jeunes gens qui attendent leur intégration dans la force publique depuis 1999. Pour mettre la pression sur le gouvernement, un groupe d'une dizaine de ces jeunes occupe illégalement la Maison des jeunes de Dolisie depuis plus de cinq mois. □



QUAND LES MENSONGES SE HEURTENT AU MUR DE LA VÉRITÉ

Les contempteurs impénitents vont devoir être contraints de trouver autre chose pour nourrir leur dénigrement viscéral à l'encontre du pouvoir. La preuve, s'il en était besoin, vient d'en être apportée par deux événements majeurs survenus ces derniers temps. Le méga meeting de l'opposition tenu le 9 mars dernier au boulevard Alfred Raoul et la déclaration du conseil d'administration de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives sur le Congo. Ces deux événements parmi tant d'autres ont fait tarir substantiellement la source improbable dans laquelle ces pourfendeurs s'abreuyaient afin de pondre des allégations d'une rare violence à l'encontre du pouvoir. Mais se rendront-ils à l'évidence ? Rien n'est moins sûr. Et pour cause !

Dans leurs interventions sur les médias ou dans les forums politiques, ils croient faire sensation en présentant presque mécaniquement le pouvoir comme étant dépourvu de vertu démocratique. Ils l'accablent de toutes les épithètes tendant à insinuer qu'il est tout sauf démocratique et ce, en dépit des pratiques qui ne trompent pas sur l'orientation démocratique du pays sous la direction politique actuelle.

Le pouvoir est accusé de bafouer les principes élémentaires de la démocratie à commencer par les libertés fondamentales. Ces critiques portent souvent sur la gestion des finances publiques. Dans ce domaine, ces pourfendeurs tombent dans la vulgarité la plus plate en reprenant à leur compte des propos qui se tiennent dans les bus ou les "nganda" dont on peut légitimement penser qu'ils en sont par ailleurs les principaux instigateurs.

Ces critiques virulentes sont for-

mulées régulièrement par les tenants de l'opposition radicale surtout qui croient bon de faire usage de tout bois en vue d'éliminer les gestionnaires actuels du pouvoir par le discrédit. Il se trouve également quelques concitoyens ordinaires pour partager ces critiques mais ce sont ceux qui nourrissent un a priori négatif à l'égard du pouvoir. Comme tout a priori, leurs analyses sont fondées sur l'irrationnel. Mais n'en déplaise à ces derniers et autres, la démocratie au Congo n'est pas un leurre.

Chaque jour le citoyen congolais est en train de l'expérimenter à travers la libre expression de ses opinions et de ses pensées sans que cela ne donne lieu à des tracasseries policières ou autres à son encontre. Il suffit de prendre un bus dans la ville pour s'en apercevoir.

Ce qui suscite le grand étonnement des voisins ayant choisi le Congo comme leur seconde patrie et dans le même temps une

envie à l'égard des congolais pour ces libertés. En effet, dans certains pays africains, la moindre observation malencontreuse à l'égard du pouvoir peut entraîner des désagréments pour son auteur.

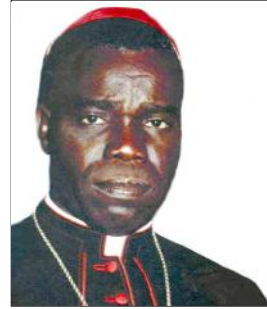
Au Congo non seulement les leaders politiques les plus irréductibles de l'opposition radicale bénéficient de leur liberté d'aller et venir mais autant de leur droit de s'exprimer. Ceci sur deux principaux volets. Le premier se rapporte à la création d'une formation politique capable de porter leur conception du monde, leur vision relative à l'avenir du pays et le second concerne la possibilité de faire entendre leur voix lorsqu'il y a un débat sur un sujet national. C'est dans ce cadre que le collectif des partis de l'opposition s'est retrouvé sans entrave aucune, au boulevard Alfred Raoul le 9 mars dernier pour défendre en toute quiétude sa position relative à la tenue des états généraux de la nation. Dans le même temps ce collectif a rejeté la proposition gouvernementale soutenue par les formations politiques de la majorité relative à la convocation d'une concertation politique devant se tenir à Dolisie dans le Niari. Le refus catégorique du collectif des partis de l'opposition n'a donné lieu à aucun ennui aux responsables politiques qui ont rejoint paisiblement leur domicile à l'issue du méga meeting.

Une semaine après la tenue de la rencontre du collectif des partis de l'opposition, les formations politiques de la majorité ont tenu au même endroit un rassemblement avec leurs militants et sympathisants. Au cours de celui-ci, elles ont démonté la proposition du collectif et défendu l'idée de la concertation politique. Ainsi des différents courants politiques opposés de notre pays ont émis librement leur position autour des deux sujets qui font débat sans pour autant s'étripier. Peut-on encore dans ces conditions, oser soutenir sans rire que le pouvoir de Brazzaville, pour reprendre l'expression consacrée, est autoritaire, en d'autres termes antidémocratique ?

Laurent Lepossi

36ème ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU PRÉSIDENT ALPHONSE MASSAMBA-DÉBAT ET DU CARDINAL EMILE BIAYENDA

36 ans se sont écoulés depuis les tragiques événements de mars 1977 qui ont successivement arraché à la vie le président Marien Ngouabi (18 mars), le cardinal Emile Biayenda (22 mars) et le président Alphonse Massamba-Débat (25 mars). Après avoir évoqué dans sa précédente livraison la mémoire du président Marien Ngouabi, Le Patriote consacre aujourd'hui quelques colonnes sur les deux autres personnalités, victimes elles aussi des violences politiques de cette période mouvementée de notre histoire commune. Devoir de mémoire oblige !



Cardinal Emile Biayenda



Alphonse Massamba-Débat

Mars, un mois qui rappelle aux Congolais des souvenirs effroyables. Putschs, explosions, crashes, inondations, choléra et cela de façon répétitive depuis des décennies. Simple contingence de l'histoire ou signe indien ? Personne ne saurait le dire. Toujours est-il que ce mois de l'année pour bon nombre de Congolais, regorge de repères historiques dont ils se souviennent avec des pincements au cœur.

Le 23 mars 1970, reste marqué par un putsch qui manqua de rompre le fragile équilibre social dont la direction politique de l'époque avait besoin pour bâtir la nation congolaise.

Le 18 mars 1976, le président Marien Ngouabi échappe à un accident d'hélicoptère dans la région de la Cuvette. Il est assassiné l'année suivante, à la même date par un commando suicide.

Son assassinat est suivi le 22 mars 1977 par celui du cardinal Emile Biayenda et le 25 mars de la mort de son prédécesseur Alphonse Massamba-Débat. Selon la version officielle, ses aveux lors d'une séance d'instruction, établirent ses accointances avec le commando.

Le président Massamba-Débat prend les rênes du pays après le soulèvement populaire des 13, 14 et 15 août 1963 qui chassa du pouvoir l'Abbé Fulbert Youlou. Il crée et dirige le Mouvement National de la Révolution (MNR) qui articula son action autour du socialisme scientifique auquel il tentera plutôt de substituer le socialisme «bantou». On lui reconnaît l'organisation des premiers jeux africains à Brazzaville en 1965 et la mise sur orbite de quelques unités de production ce, dans une conjoncture politique de violence révolutionnaire non maîtrisée par l'équipe dirigeante dont il fut le chef.

Soucieux de tirer un trait sur cette parenthèse politique peu glorieuse de l'histoire du Congo, la

conférence nationale souveraine décida de réhabiliter tous les anciens chefs d'Etat.

Le cardinal Emile Biayenda, né en 1927 dans un village situé non loin de Vindza connut une fin tragique le 22 mars 1977, après avoir été reçu par le président Marien Ngouabi. Cet acte ignoble fut sévèrement dénoncé par le Comité Militaire du parti (CMP), «d'autant plus que le président Marien Ngouabi avait sa vie durant, travaillé dans le sens de l'unité nationale et dans celui de bons rapports entre l'Etat et toutes les confessions religieuses exerçant dans la République». Le châtiement infligé aux auteurs de ce crime crapuleux fut l'une des illustrations de préservation du corps social de l'usage d'expéditions punitives insensées, susceptibles d'entraver la paix sociale.

Le cardinal Emile Biayenda fut une éminente autorité ecclésiastique. Il œuvra toute sa vie pour la fraternité et la concorde entre toutes les filles et tous les fils du Congo. Après avoir appris le catéchisme, reçu le baptême et la confirmation, il devint sous-diacre le 6 novembre 1957, diacre le 23 février 1958, prêtre le 26 novembre 1958 et évêque le 17 mai 1970 à Rome d'où il repartit pour se voir imposer la calotte et la barrette cardinalices le 5 mai 1973. C'est à l'âge de 50 ans qu'il rendit gloire à Jésus Christ de sa vie le 22 mars 1977.

L'adieu au cardinal se déroula à Brazzaville le dimanche 27 mars 1977 dans le jardin de l'évêché. Plusieurs croyants et délégués des églises tant de l'intérieur que de l'extérieur du pays, de même que les colonels Mbia et Bima représentant le CMP, assistèrent à la messe solennelle de requiem. Le cardinal fut décoré à titre posthume de la médaille de Grand Officier du mérite congolais. A Brazzaville, sa dépouille mortuaire repose paisiblement dans la nef de la Cathédrale Sacré-



GX INTERNATIONAL
Aller + loin!



TNT
sure we can

**Nouveau logo,
Nouvelle vision**

**Nouvelle gestion avec
SAP BUSINESS ONE**

**Depuis 20 ans, vous nous confiez
vos plis et colis**

Merci pour votre confiance

**Export et Import Express
(plis, colis, pièces détachées...)**

Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 73 / 05 550 10 87
Point-Noire: Rond Kassai (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75 / 05 301 02 38

www.gxinternational.net www.tnt.com

CE QUI MENACE LA COHÉSION AU SEIN DE L'UPADS

L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) devrait en principe en cette fin de mois de mars 2013 tenir son congrès unitaire, censé recoller les morceaux éparés d'un parti en mal de cohésion depuis la fin de la guerre de 1997. Cette perspective enchante bien évidemment les militants de base qui, à travers motions, recommandations et résolutions émanant des congrès départementaux, espèrent que cette fois-ci leur parti sera placé sur une meilleure rampe, en vue des batailles électorales à venir.

Seulement voilà, le récent meeting de l'opposition le 9 mars 2013 au boulevard Alfred Raoul donne l'impression d'une Upads toujours divisée en deux tendances, qui semblent ne pas avoir la même lecture de la vie politique nationale.

En effet, l'absence du secrétaire général du parti Pascal Tsaty Mabiála, des députés et sénateurs élus de cette formation à cette manifestation n'est pas passée inaperçue.

Beaucoup d'observateurs de la vie politique nationale et les militants de l'Upads se posent la question de savoir si leurs élus sont sur la même longueur d'onde avec ceux qui au sein du parti, réclament la tenue des états-généraux de la nation et militent pour un boycott des prochaines élections locales. Déjà un schisme sépare les leaders non élus et les élus de ce parti, sur la légitimité de l'actuelle assemblée nationale. Christophe Moukouéké, Victor Tamba-Tamba et d'autres recalés des dernières élections législatives, ont vainement tenté de convaincre les élus de l'Upads de démissionner de cette institution pour la délégitimer et la présenter aux yeux de l'opinion nationale et internationale comme monocolor, preuve qu'ils brandiraient pour alléguer sur l'absence de démocratie dans le pays.

Le refus essuyé de la part des élus les a transformés en chauds partisans de la tenue des états-

généraux de la nation, après la cabale avortée contre le secrétaire général Pascal Tsaty-Mabiála soutenu par une aile non négligeable de l'Upads.

La question qui se pose dès lors est de savoir si les positions maximalistes professées par l'un des vice-présidents de l'Upads Christophe Moukouéké au cours du meeting de l'opposition du 9 mars dernier, sont le résultat d'une analyse consensuelle de l'ensemble du parti ou alors une attitude cavalière de sa part, destinée à mettre l'autre tendance devant le fait accompli ? Dans tous les cas, la présence de Pascal Tsaty-Mabiála à Dolisie répond plus ou moins à notre interrogation, dès l'instant où l'autre aile lui dénie le droit de prendre une telle initiative et d'engager le parti sans en avoir reçu mandat.

Ce méli-mélo prouve bien l'existence de deux tendances au sein de l'Upads qui n'est pas une vue de l'esprit ou une lubie de journaliste.

Des congrès départementaux de l'Upads, émanant des recommandations sur la tenue des états-généraux de la nation qui s'apparentent à des manœuvres d'un camp, présageant d'un congrès loin d'être unitaire.

Comment dans ces conditions départager ces tendances au sein de l'Upads sur toutes les questions politiques brûlantes du moment, qui se poseront inéluc-



Christophe Moukouéké



Pascal Tsaty Mabiála

tablement avec acuité au prochain congrès ? La question reste posée.

L'Upads peut-elle implorer ?

Au regard des dernières péripéties au sein du Mccdi qui ont abouti à la scission de ce parti en deux tendances, il est à craindre, sauf ressaisissement de dernier moment, que le même phénomène se produise à l'Upads.

Tous les ingrédients sont en effet réunis pour qu'il en soit ainsi, mais la maturité des hommes et leur capacité à transcender peuvent décider autrement.

Aussi, pour comprendre l'Upads, il faut revenir aux sources pour mettre brièvement en exergue sa traçabilité, de la création à nos jours.

Historiquement, ce parti est né des entrailles du Pct après la conférence nationale souveraine. La plupart de ses leaders y ont fait leurs classes.

C'est encore le Pct qui fera la courte échelle à l'Upads pour accéder au pouvoir en 1992.

Certes, une guerre meurtrière est passée par là, dans les relations entre les deux formations, qui tarde à "arranger" les choses.

Ne pas perdre de vue également pour que le panorama soit complet, la guerre de 1993-1994 entre les partisans du Mccdi et ceux de l'Upads, qui a laissé de profondes meurtrissures et rancœurs dans les deux camps. De cette période sombre il faut le reconnaître, des méfiances tenaces se sont naturellement installées de toutes parts dans la classe politique, notamment entre ceux qui se sont faits la guerre. Sauf que Bernard Kolélas au crépuscule de sa vie, s'est résolument engagé dans la voie de la paix, traçant ainsi le chemin à suivre pour ses partisans.

Mais le temps qui passe inexorablement, avec son extraordinaire capacité à cicatriser les blessures de l'histoire, ne semble pas avoir de prise sur l'Upads, parti ayant déjà exercé le pouvoir d'Etat au plus haut niveau. Ecartelé aujourd'hui entre

plusieurs tendances, ce parti peine à sceller des alliances crédibles avec des formations politiques ayant véritablement une représentation nationale, capables de le ramener au pinacle.

La politique de la chaise vide que prônent certains en son sein, serait-elle la plus payante pour les élus actuels de ce parti ? Si c'est le cas, alors l'existence même de l'Upads et sa visibilité au plan national et international subiraient, à notre avis, un sérieux revers dont elle ne se relèvera pas de sitôt.

Et bien de questions taraudent aujourd'hui les esprits des dirigeants et militants de ce parti : - Est-ce qu'une remise à plat du dossier des relations avec le Pct, constituerait en soi une humiliation, une erreur historique qui condamnerait à jamais le parti ?

- Le professeur Pascal Lissouba n'avait-il pas jadis signé avec le Pct pour parvenir au pouvoir ?

- Le maintien du logo des trois palmiers qui confine l'Upads dans une espèce de repliement identitaire, milite-t-il en faveur d'un élargissement de sa base sur l'ensemble du territoire national ?

Autant de questions auxquelles il faudra bien donner des réponses avec lucidité au prochain congrès de l'Upads, dans un exercice de catharsis, qui mettra face à face les partisans des états-généraux et ceux qui auront fait le déplacement de Dolisie, pour trouver la voie médiane qui placera ce parti sous de bons auspices et qui nous osons l'espérer, l'éloignera de la marginalité dans laquelle il semble se fourvoyer.

Roger Pao

POURQUOI LES CONGOLAIS S'INTÉRESSENT-ILS À LA POLITIQUE ?

Le sujet que nous abordons dans cette livraison, invite à se poser davantage de questions qu'il n'apporte de réponses acceptables par ceux qui ont choisi d'abandonner les métiers pour lesquels ils ont été formés, pour faire carrière en politique. A l'évidence, la politique nourrit mieux son homme plus que toute autre profession. C'est ce que nous allons nous employer à démontrer tout au long de ces quelques lignes.

Un auteur célèbre disait, « Lorsque vous ne faites pas la politique, elle vous fait, autrement dit, vous la subissez ». C'est à coup sûr ce qui dissuade nombre de compatriotes qui ont choisi de faire la politique. Cependant, cette solution présente l'inconvénient de vider l'administration congolaise de sa crème. La politique est semble-t-il pour beaucoup, le raccourci vers le gain facile.

De sources sûres, cette voie est payante. En revanche, on peut se demander pourquoi l'Etat consacre beaucoup d'argent pour la formation de ses cadres qui en définitive ne servent pas sa cause, désertent régulièrement les métiers pour lesquels ils ont été

formés. C'est d'autant plus curieux que la plupart de ces hommes politiques n'ont pas été moulés dans les grandes écoles qui forment les politologues. Dès lors, on peut se demander pourquoi, même avec le handicap qu'on leur reconnaît, personne n'a échoué dans ce domaine ?

Si la politique est le champ par excellence des coups tordus, il n'en demeure pas moins vrai que les principes qui la sous-tendent sont universels. Ce métier apparemment rémunérateur est plus qu'accessible à tous ceux qui recherchent le bonheur sans efforts particuliers. Sur ce point, les Congolais par milliers le vivent au quotidien. C'est par la politique que beaucoup de nos conci-

toyens consolident leur existence, à en juger par l'évolution rapide du train de vie de certains d'entre eux. Les exemples sont légion.

Ainsi, on peut affirmer que cette ruée vers la politique n'est pas fortuite. A quelques exceptions près, nos « politiciens » ou tous ceux qui se réclament de ce métier, ne l'exercent pas pour l'intérêt de la collectivité. Tous ou presque, le choisissent pour assouvir leurs besoins personnels.

Cependant, l'histoire récente de notre pays retiendra, sans flatterie et apologie aucune, que le président Denis Sassou N'Gouesso est l'une des rares personnes dans le microcosme politique, à ne plus avoir d'ambitions pour lui-même, sinon de grands desseins pour le Congo, à en juger par les actes qu'il pose depuis son retour aux affaires.

En effet, le développement du Congo et le bien-être des populations sont au cœur de son action.

A l'inverse, ceux qui l'entourent, ou moins la plupart des acteurs politiques sont interpellés à des occasions diverses à plus de courtoisie, de rapprochement et d'égards envers les populations dépositaires du pouvoir réel. Leur comportement sur le terrain indispose les gouvernés à tel point qu'on est tenté de les considérer comme des gens qui font la politique pour eux-mêmes.

L'Etat de droit est un Etat limité par le droit individuel. Or, ce droit au Congo n'est pas dans le subconscient de la plupart de ceux qui nous dirigent. Ainsi, le ressort de la sphère des libertés individuelles reste fragile.

A la vérité, les hommes politiques congolais oublient souvent ce qu'ils doivent à leur population. Repliés sur eux-mêmes, leur attention est davantage portée sur un groupe restreint qui jouit des avantages parfois immérités.

Pour s'en convaincre, il suffit d'observer la composition des

cabinets ministériels après le changement d'une équipe gouvernementale.

En fait, ce que les Congolais reprochent aux hommes politiques c'est le manque de charisme et leur influence négative sur eux. Ainsi, le devenir du pays ne les préoccupe guère malgré les nombreux rappels à l'ordre du Président de la République qui demande à la classe politique d'être responsable et plus proche des préoccupations du peuple.

Domage, ces hommes relèguent parfois au second plan les vrais problèmes politiques du pays pour se consacrer à leur propre positionnement dans le système. Pour toutes ces raisons et d'autres encore, les Congolais croient moins en leurs leaders qui sont plus des entrepreneurs politiques que les serviteurs désintéressés de l'Etat.

Bertin Ekani



Circulaire ri° 016 du 16 mars 2013 relative à la feuille de route du Gouvernement 2012-2016.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

A

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement.

Sur mon instruction, le Ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration a élaboré une stratégie nationale pour l'opérationnalisation du Chemin d'Avenir. Cette stratégie, dénommée Plan National de Développement (PND 2012-2016), dont la vocation est de servir de guide à la programmation, la budgétisation et le suivi de l'exécution des actions au cours des prochaines années, a été examinée et adoptée en conseil des ministres le 11 mai 2012.

Ce Plan National de Développement repose sur cinq(5) piliers, qui constituent les grands domaines sur lesquels se fondent les interventions des politiques et programmes sectoriels : (i) la gouvernance ; (ii) la croissance et la diversification de l'économie ; (iii) le développement des infrastructures économiques et sociales ; (iv) le développement social et l'inclusion ; (v) le développement équilibré et durable.

La présente feuille de route que je prescris au Gouvernement pour la période 2012-2016, est un outil d'orientation générale et pluriannuelle de l'action gouvernementale, en rapport avec l'exécution du Plan National de Développement (PND 2012-2016). Elle établit, en effet, le lien indispensable entre les orientations des politiques et stratégies sectorielles formulées à partir de ces piliers et les changements durables qui devront conduire aux impacts attendus du Chemin d'Avenir : la Prospérité, le Mieux-être et le Mieux-vivre.

Au plan opérationnel, à cette feuille de route du Gouvernement sera adjoint un tableau de bord gouvernemental qui est le cadre de suivi des actions à mener par le Gouvernement.

A. PILIER 1: GOUVERNANCE

La modernisation et l'industrialisation sont un processus qui implique l'ancrage de solides valeurs, de bonnes pratiques et la cohésion sociale. En effet, la gouvernance sous tous ses aspects - politique, administratif, judiciaire, économique et financier, sécuritaire et de défense nationale - constitue le socle du développement économique et social.

L'enjeu fondamental est la poursuite de la consolidation d'un Etat de droit, garant de l'intérêt général, à partir des fondamentaux qui sont : (i) la démocratie participative ; (ii) la cohésion sociale ; (iii) la décentralisation ; (iv) la coopération régionale et internationale ; (v) la prévention des conflits afin de consolider la paix.

J'engage le gouvernement à poursuivre et à renforcer la bonne gouvernance sous toutes ses formes et à tous les niveaux de la vie nationale. Il s'agira de : bâtir une gouvernance politique par la promotion d'une démocratie inclusive ; renforcer le contrôle et la justice pour consolider l'Etat de droit et combattre l'impunité ; renforcer la défense nationale et la sécurité pour soutenir la démocratie ; améliorer la qualité des politiques économiques et sociales.

Les actions à mener par le Gouvernement porteront notamment sur :

- le renforcement du processus démocratique, la consolidation de la paix et la prévention des conflits ;
- la consolidation de la coopération régionale et internationale ;
- le renforcement de la justice aux fins d'une part, de la protection et de l'éclosion des droits et libertés des citoyens, et d'autre part de la lutte contre la corruption et l'impunité
- le développement de la force de défense et de sécurité

publique moderne, respectueuse des individus et des valeurs républicaines et démocratiques, et protectrice des libertés et des biens ;

- l'amélioration de la gestion de l'administration publique, de l'économie et des finances afin de renforcer l'efficacité des interventions publiques ; - l'intensification du contrôle à tous les niveaux de l'action publique.

Les effets attendus de la mise en œuvre par le Gouvernement du pilier Gouvernance du PND sont les suivants :

- la démocratie participative, la cohésion sociale, la décentralisation, la coopération régionale et internationale davantage consolidées ;
- une justice impartiale, efficace et diligente au service des populations et du développement ;
- la libre circulation des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire plus renforcée ;
- une administration émergente au service du développement.

B. PILIER 2 : CROISSANCE ET DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE

Les performances économiques enregistrées ces dix (10) dernières années sont significatives. L'objectif d'une croissance plus forte, plus diversifiée que nous visons à l'horizon 2016 devra s'appuyer sur le renforcement de la productivité, de la compétitivité de notre économie et de l'attractivité de notre pays.

J'engage le Gouvernement à élargir la base de la diversification de notre économie et à accélérer son rythme. La transversalité des questions y relatives implique que le Gouvernement améliore l'efficacité de ses interventions par la recherche de synergies et de complémentarités entre les politiques sectorielles, les programmes et les projets publics mis en œuvre. La cohérence dans la mise en œuvre des politiques sectorielles devra être de rigueur.

L'option de " l'approche par grappe " retenue dans le PND devra permettre l'intensification de la transformation intersectorielle de l'économie nationale, du secteur primaire - agriculture, pêche, aquaculture, mines et forêts - vers les industries et les services marchands et, pour les « acteurs » de l'informel vers le formel.

A cet effet, les actions à mener par le Gouvernement porteront sur :

- la mise en œuvre efficace et efficiente des sept (7) grappes du pilier 2 (i) l'agriculture, la pêche, l'aquaculture et la chaîne agro-alimentaire (ii) la forêt et les industries de transformation et de commercialisation du bois (iii) le pétrole et les hydrocarbures ; (iv) les mines ; (v) les bâtiments et matériaux de construction ; (vi) le tourisme et l'hôtellerie ; et (vii) les services financiers ;
- le renforcement de la contribution de chaque grappe à la diversification de l'économie ;
- l'amélioration du climat des affaires et la promotion du secteur privé ; la mise en place d'un cadre de gestion macroéconomique efficace.

Les effets attendus de la mise en œuvre du pilier 2 par le Gouvernement sont :

- une économie congolaise plus diversifiée, génératrice de revenus et d'emplois durables grâce à l'élargissement des sources de la création des richesses ;
- un environnement des affaires favorable à l'attractivité des investisseurs nationaux et étrangers ;
- un secteur privé plus compétitif ;
- un environnement macroéconomique maîtrisé.

C. PILIER 3 : INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES ET SOCIALES

L'accès aux services d'infrastructures de qualité consti-

tue non seulement un indicateur de développement économique et de bien-être social, mais aussi un facteur clé pour la modernisation de l'économie. En effet, les infrastructures routières, énergétiques, hydrauliques, minières, agricoles et de télécommunication ainsi que l'intégration du rôle central de la terre

J'engage le Gouvernement à poursuivre le maillage du pays en infrastructures de base. Il s'agit de mettre les infrastructures au service de la diversification de l'économie, de l'aménagement du territoire, du développement social inclusif et de l'intégration sous-régionale et régionale.

Les actions à mener par le Gouvernement porteront notamment sur :

- la poursuite et l'achèvement des projets routiers en cours ; l'entretien et la protection du patrimoine routier déjà constitué ;
- l'amélioration et le développement des réseaux routiers urbain et inter-urbain ; la modernisation, le développement et la sécurisation du réseau ferroviaire ; le développement du réseau fluvial ; la modernisation et la mise en norme du sous-secteur du transport aérien ; et la poursuite du développement du transport maritime ;

- la poursuite du projet boulevard énergétique du Congo, devant relier les localités du sud à celles du nord du pays ainsi que les pays voisins ; le renforcement des capacités de production et de distribution d'eau dans l'ensemble du pays ; l'amélioration de la gouvernance des secteurs de l'eau et de l'électricité ;

- la poursuite du programme de construction de logements sociaux ; la mise en place d'un Fonds National de l'Habitat ; l'élaboration d'un nouveau schéma directeur de développement urbain ; la restructuration des quartiers anarchiquement lotis ;

- la modernisation et le maillage du pays en services postaux ; le développement des infrastructures et des services de télécommunications et des nouvelles technologies de l'information et de la communication ; la poursuite du projet de couverture nationale en télécommunication ; la connexion du pays à la fibre optique internationale WACS ;

- l'amélioration de la gouvernance du secteur de la recherche scientifique et de l'innovation technologique ; la réforme du schéma institutionnel ; l'amélioration du statut de chercheur ; l'amélioration des infrastructures et installations de recherche ; le renforcement de l'offre des connaissances techniques et scientifiques ; le renforcement des capacités humaines ; le renforcement de la visibilité institutionnelle des activités de recherche et des chercheurs à l'échelle nationale et internationale ; le développement de l'innovation technologique ;

- la constitution des réserves foncières de l'Etat en vue de leur affectation pour la réalisation des projets d'intérêt général.

La mise en œuvre efficace et efficiente du pilier 3 Infrastructures économiques et sociales du PND devra produire les effets suivants :

- les réseaux routier et ferroviaire plus modernes, plus denses et plus sécurisés ;

- le transport aérien et une marine marchande plus modernes et développés ;

- l'accès et la qualité des services d'eau, d'électricité et d'assainissement en milieu urbain et rural améliorés ;
- le cadre de vie des populations et de l'habitat amélioré ;
- le système de production, de diffusion et de valorisation des connaissances nationales, valorisant les résultats de la recherche scientifique et de l'innovation technologique ;
- l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication amélioré ;
- l'accessibilité aux services postaux, téléphoniques et internet renforcée ;
- l'accès facile des acteurs socio-économiques à la terre.

D. PILIER 4: DEVELOPPEMENT SOCIAL ET INCLUSION

Le développement social est à la fois une finalité et un moyen pour les politiques économiques du Gouvernement. En effet, le secteur social a pour but l'amélioration des conditions de vie des populations afin de les outiller et de les mettre en capacité pour participer plus efficacement aux activités économiques du pays. Le principal défi est l'articulation de nos objectifs de diversification de l'économie, de création d'emplois, de croissance et de réduction de la pauvreté avec la lutte contre les inégalités, les disparités, les fléaux sociaux et l'exclusion des groupes défavorisés.

J'engage le Gouvernement à veiller particulièrement au respect du principe de "partage de la prospérité" et au maintien du dialogue social. Ceci est un gage de stabilité, de cohésion et d'inclusion sociale. Les directives de gratuité que j'ai données devront se poursuivre avec parcimonie, efficacité et efficience.

Les actions à mener par le Gouvernement porteront notamment sur :

- la poursuite de la politique de gratuité de certains services publics ;
- l'amélioration des performances du système éducatif dans son ensemble ;
- l'amélioration de l'offre de santé, particulièrement la santé de la mère et de l'enfant, l'éradication du VIH/SIDA ;
- le renforcement de la protection sociale ;
- la poursuite de la politique nationale en matière de sport, d'éducation civique, de culture et des arts ;
- l'amélioration du statut politique, économique, social

et culturel de la femme ;
- la poursuite du dialogue social ;
- la lutte contre les antivaleurs.

Les effets attendus de la mise en œuvre par le Gouvernement du pilier 4 Développement social et inclusion sont :

- le système éducatif modernisé et plus dynamique ;
- l'offre de santé disponible, accessible et de qualité ;
- l'intégration socioprofessionnelle des personnes et groupes vulnérables plus développée ;

- le système de protection sociale plus efficace ;
- le renforcement de la position du Congo comme nation sportive, culturelle et artistique plus affirmé ;
- le statut politique, économique, social et culturel de la femme amélioré
- le climat social apaisé ;
- les antivaleurs combattues.

E. PILIER 5: DEVELOPPEMENT EQUILIBRE ET DURABLE

La modernisation et l'industrialisation du pays doivent être profitables à l'ensemble des populations qui aspirent légitimement au bien être, au mieux-être et à la prospérité. Cependant, la répartition de la population et des activités sur le territoire national est particulièrement déséquilibrée. Les espaces urbains et ruraux se caractérisent par des écarts considérables de niveau de vie.

Ainsi, le développement équilibré ville-village devient un impératif qui nécessite des actions vigoureuses et soutenues des pouvoirs publics. Le processus de décentralisation en cours ainsi que la municipalisation accélérée amorcent le développement équilibré et durable de nos départements.

J'engage le Gouvernement à poursuivre avec méthode et rigueur, d'une part, le processus de décentralisation et d'autre part, le programme de municipalisation accélérée, la revitalisation du tissu villageois et la mise en valeur des bassins transfrontaliers pour un développement territorial équilibré.

Les actions à mener par le Gouvernement porteront notamment sur :

- la poursuite et l'achèvement du processus de décentralisation par le transfert des compétences, la création de

nouvelles entités et de la fonction publique territoriale ;
- la poursuite des projets de municipalisation accélérée ;
- le désenclavement des zones de production, l'assainissement des milieux de vie, le renforcement de la qualité des services publics ;
- la mise en œuvre des contrats-plan Etat-départements comme l'un des outils financiers de la politique du développement local ;
- la poursuite de la politique nationale en matière de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique.

Les effets attendus de la mise en œuvre par le Gouvernement du pilier 4 Développement équilibré et durable sont les suivants :

- l'articulation entre les départements mieux maîtrisée ;
- la distribution des opportunités économiques dans les différents départements du pays et entre les villes améliorée ;
- la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique plus renforcées ;
- l'assainissement des milieux de vie amélioré, renforcé.

Ainsi, la présente feuille de route telle que libellée engage la responsabilité individuelle et collégiale de l'équipe gouvernementale dans la mise en œuvre du Plan National de Développement, afin d'atteindre les objectifs de croissance, d'emploi et de réduction de la pauvreté au bénéfice des congolaises et des congolais.

Elle est la base du suivi et de l'évaluation de la performance collective de l'équipe gouvernementale et de l'efficacité dans la coordination des activités sectorielles.

La répartition de la charge de travail qu'implique la feuille de route pour chacun de vous est spécifiée dans vos lettres de mission et les cadres de performance de vos ministères respectifs.

Fait à Brazzaville, le 16 Mars 2013

Le Président de la République

Denis Sassou N'Guesso

Santé publique

LA TUBERCULOSE MENACE LE DEVENIR DU CONGO

L'humanité a célébré le week-end dernier, la journée mondiale de la lutte contre la tuberculose sous le thème « Plus de tuberculose de mon vivant ». Outre le traditionnel message du gouvernement lu par le ministre de la santé et de la population François Ibovi, ce dernier a remis un important lot de matériel au centre antituberculeux de Brazzaville, qui a abrité cette cérémonie.

Dans son message, le ministre en charge de la santé a dit de la journée du 24 mars 2013, qu'elle est une invite à la méditation et à l'approfondissement de la recherche des moyens destinés à l'éradication de la pandémie qui sévit de façon endémique au Congo. En effet, environ 87 cas de décès ont été enregistrés en 2012. Au cours de la même année, 11.512 cas de tuberculose, toutes formes confondues, ont été dépistés. Parmi ceux-ci, on dénombre 3984 nouveaux cas à frottis positifs. La tranche d'âge la plus touchée est comprise entre 15 et 44 ans, avec un pic chez les personnes âgées de 25 à 34 ans. Cette situation est aggravée par la résistance des

mycobactéries aux antituberculeux et surtout, par l'association de la tuberculose avec le sida.

Au regard de ce constat, le ministre François Ibovi a déclaré que la tuberculose apparaît à la fois comme une menace pour le devenir du Congo et une urgence. Raison pour laquelle elle constitue un réel problème de santé publique. Raison pour laquelle le gouvernement a doté tous les centres antituberculeux du Congo en matériels et consommables, dans le but de renforcer le dépistage précoce de la tuberculose. Ce matériel est composé entre autres de microscopes et 80 cartons de matériels divers. A l'occasion de cette journée, le



Remise symbolique du matériel par le ministre de la santé

ministre en charge de la santé a salué les efforts du président de la République, pour un Congo sans tuberculose, en faisant vacciner gratuitement la population et en garantissant la disponibilité des médicaments

gratuits antituberculeux. Il a également loué l'action de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et du Fonds mondial de lutte contre la tuberculose, le sida et le paludisme, pour leur appui

multiforme à la lutte contre la tuberculose au Congo.

Le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo, représentante de l'OMS au Congo a également reconnu et salué les efforts du Congo en matière de lutte contre la tuberculose. Dans le message qu'elle a lu pour la circonstance, cette dernière a relevé que la tuberculose demeure un problème majeur de santé publique dans la région africaine. Selon elle, 26% de cas notifiés dans le monde en 2011 sont enregistrés en Afrique. L'oratrice a insisté sur l'importance du diagnostic précoce, qui constitue la méthode la plus efficace de prévention contre la propagation de la tuberculose.

Rappelons que le centre antituberculeux de Brazzaville consulte plus de 4000 patients et dépiste autour de 700 malades par trimestre, soit le tiers des tuberculeux du Congo.

Dominique Maléa

LE PÊCHÉ MIGNON DU PCT EN COMMUNICATION

Faire part à quelqu'un de ses convictions profondes n'est pas en soi, une faute en communication, surtout politique dont le but essentiel est de fédérer le plus largement possible autour de ses idées. Malheureusement, le Parti Congolais du Travail (PCT) semble trouver dans cette stratégie de communication une sorte d'antinomies abominables. C'est pourquoi dans toutes ses adresses, il ne fait nullement état de sa position officielle sur la constitution du 20 janvier 2002, prétextant qu'il a «un programme à exécuter». Mais entre temps, l'opposition s'est exprimée clairement sur la question, fixant ainsi l'opinion publique sur son hostilité à réviser la constitution. L'attitude adoptée par le parti majoritaire se révèle suicidaire en ce qu'il désorienté sa base qui a soif de connaître ce qu'il pense sur la loi fondamentale.

Pendant que l'opposition monte au créneau, le PCT obtempère et considère le débat sur la constitution comme une simple distraction. Pourtant, en communication politique, il est plutôt conseillé d'être aux avant-postes et de ne jamais se laisser acculer ou d'opter pour la défensive. Sur ce dernier point, il est d'ailleurs admis que la meilleure défense, c'est l'attaque. Si en stratégie militaire, il faut surprendre l'ennemi, en communication, c'est plutôt le contraire. L'adhésion de l'opinion publique dépend de l'argumentaire, du temps que cela peut prendre et de l'occupation du champ politique. Un parti majoritaire doit avoir l'initiative. L'opinion publique étant malléable et pour cela incontrôlable. Il n'est

un secret de polichinelle que cette constitution a scellé l'avenir de toute une génération et présente d'une manière patente des limites. Mais si le Parti congolais du travail trouve qu'elle est globalement parfaite, il n'y a aucun mal à le dire. En liant sa position au programme qu'exécute le gouvernement dont il est partie prenante, c'est méconnaître la force de la communication politique qui suscite plutôt le soutien de l'opinion publique.

En optant pour une communication biaisée, le PCT choisit délibérément la vie politique en trompe l'œil. Ce qui est en nette contradiction avec les valeurs de la social-démocratie qu'il défend. Cette doctrine a entre autres caractéristiques la sincérité du dis-



Ces militants ignorent les limites de la Constitution

cours, le respect de la différence et du citoyen. La politique vérité qu'elle prône est sans ambiguïté. Le PCT doit informer avec franchise les militants sur les vrais enjeux de la constitution du 20 janvier 2002, au lieu d'exercer une sorte de dérobade devant la réalité, c'est-à-dire la vérité. La parole n'a pas été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée, mais pour l'exprimer, l'extérioriser telle qu'elle apparaît dans son subconscient. Le mutisme affiché par les dirigeants du PCT sur le débat relatif à la constitution a complètement désarçonné l'opinion

publique et sa base. Face au vide créé par l'absence d'une communication efficiente, capable de donner du sens, de la cohérence et de la visibilité à l'action immédiate et future du parti, il n'y a plus de doute, que la rumeur prendra très vite le dessus sur la vérité. Les acteurs du PCT oublient certainement qu'en cachant leurs réelles intentions aux militants, ils abandonnent le rôle avant-gardiste qui leur revient de droit, à l'opposition. Ce n'est pas parce qu'on a un programme à exécuter qu'on ne peut plus mêler sa voix au débat d'intérêt na-

tional qui se déroule dans le pays. Chacun sait qu'au-delà du discours apparent servi aux citoyens, le PCT masque ses vraies intentions sur la constitution. Il s'agit tout simplement d'un «off» qui signifie en langage journalistique, tout ce qu'il n'est pas convenu de dire, écrire, décrire ou révéler publiquement. Le PCT se doit de dévoiler sa vraie position sur la Constitution. Ce faisant, il ne porte pas entorse à la démocratie et ne viole non plus la Constitution qui prône la liberté d'expression et d'opinion.

Le PCT qui n'est pas dépourvu de cadres d'une haute volée, ne devrait pas avoir peur d'assumer ses responsabilités ou ses prises de position. S'il ne veut pas politiser la révision de la constitution, il ne peut pas ne pas engager ce débat bien avant la fin du deuxième mandat présidentiel en 2016. L'attentisme qui le caractérise aujourd'hui, donne à penser que la position du PCT est intimement liée au sort politique du Président de la République. Le débat sur la révision ou non de certains articles de la constitution relève naturellement du droit et non de la politique. Dans ce domaine, le Congo ne sera ni le premier, ni le dernier pays à s'engager sur cette voie.

Alexandre Mwandza

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°004-2013/PR/MAT DGGT/CAB/DGGT-CT-CGMP

Le Gouvernement de la République du Congo lance, par le présent, l'avis à manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un cabinet ou consultant devant réaliser l'étude pour la construction du système d'alimentation en eau potable (SAEP) de la localité de Sibiti, dans le Département de la Lékoumou.

I- Objet de l'étude

La présente étude a pour objectifs de produire les dossiers techniques pour la réhabilitation de l'usine existante et extension ou construction d'une nouvelle usine de traitement d'eau à Sibiti. L'étude aboutira à la production du dossier technique qui servira de base à l'administration pour l'élaboration du dossier d'appel d'offres pour les travaux.

Elle sera composée de
- l'étude préliminaire (APS) ;
- l'avant projet détaillé (APD) ;
- du dossier d'appel d'offre (DAO)

L'étude sera basée sur
- la collecte des données ;
- la reconnaissance des lieux ;
- l'identification des ouvrages et équipements à réhabiliter ;
- la réalisation des métrés ;
- la réalisation des études topographiques, géotechniques, dimensionnement des ouvrages et équipements ;
- l'élaboration des plans et détails des ouvrages
- l'élaboration des dossiers techniques.
- la réalisation d'une étude d'impact environnemental et social.

II- Financement :

Budget d'investissement de l'Etat congolais, exercice 2013.

III- Maîtrise d'ouvrage :

- le Maître d'ouvrage est l'Etat congolais ;
- le Maître d'ouvrage délégué est la Délégation générale aux grands travaux (DGGT).

IV- Composition des dossiers :

Les bureaux d'études ou consultants intéressés peuvent participer au processus de sélection en soumettant par écrit leur dossier de candidature à l'adresse suivante : Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2ème étage) sise Boulevard Denis Sassou N'Guesso, centre-ville en face de l'ex Cinéma VOG, Tél. : (+242) 22 281 35 78 ; BP : 1 127 ; Fax : (+242) 22 283 54 60 ; e-mail : contact.arandstravaux.org - Brazzaville, République du Congo.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comprendre les éléments suivants :
- une lettre de motivation ;
- une note de présentation du bureau d'études ou consultant faisant ressortir les informations ci-après :
" les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par

le candidat (intitulé de la prestation, nom et adresse du commanditaire, coût de la prestation, source de financement, année, lieu et délai d'exécution), au cours des dix dernières années ;
o la capacité financière (accès au crédit, capacité de financement) prouvée par une institution financière ;
" toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

V- Critères de pré-qualification :

Les critères de pré-qualification du bureau d'études ou du consultant porteront sur :
- l'expérience générale du candidat ;
- l'expérience et les compétences du candidat dans le domaine des prestations sollicitées ;
- la capacité financière du candidat (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement).

VI- Présentation des dossiers :

Les dossiers seront présentés en trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies marquées comme tels, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à Monsieur le Ministre de l'aménagement du territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2ème étage) avec la mention suivante :
«L'étude pour la construction du système d'alimentation en eau potable (SAEP) de la localité de Sibiti, dans le Département de la Lékoumou»

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

VII- Dépôt des dossiers et résultats de la pré-qualification :

Les dossiers devront être parvenus à l'adresse indiquée au point IV au plus tard le 03 avril 2013 à 14 heures 30 minutes (heure locale). Les dossiers reçus après cette date seront purement et simplement rejetés. Les résultats - de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le 18 avril 2013 et les candidats retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.

VIII- Informations complémentaires :

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à la Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2ème étage), les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 heures à 14 heures et le samedi, de 9 heures à 11 heures ou sur le site web : www.grandstravaux.org.

Fait à Brazzaville, le 21 Février 2013

Le ministre

Jean Jacques Bouya

PEUT-ON RÉVISER LA CONSTITUTION DU 20 JANVIER 2002 ?

Le discours actuel de l'opposition radicale se focalise, de plus en plus, essentiellement, sur la volonté présumée du pouvoir de réviser la Constitution, aux fins d'assurer la possibilité d'un mandat supplémentaire au président Denis Sassou N'Guesso. Une telle démarche est-elle réellement envisagée par la majorité présidentielle, Si oui, quel pourrait en être le mode opératoire ?

Ces deux questions constituent l'axe principal d'une énigme qui hante désormais le microcosme politique congolais, d'autant plus gravement que la majorité présidentielle demeure muette sur le sujet. Contrairement à l'opposition radicale qui y trouve une occasion quasi-providentielle de doper son discours, qui ces derniers temps, ronronnait dans le vide, se complaisant par la force des choses dans une routine qui commençait à devenir lassante.

Puisque Mathias Dzon et ses amis ont ainsi décidé de faire de cette éventuelle révision de la constitution le cheval de bataille d'une action soutenue de propagande politique et sans doute de déstabilisation à terme du pouvoir en place, pourquoi n'en parlerait-on pas, ici et maintenant, sans le moindre complexe, en toute franchise ? Car l'opposition radicale n'en démordra pas, ayant trouvé dans ce thème un formidable os à ronger et peut-être le catalyseur d'une action méthodique d'empoisonnement du climat politique à l'orée de la prochaine échéance électorale et alors que le programme de développement que met en œuvre le gouvernement atteint son rythme de croisière.

Un fabuleux fromage politique pour une opposition blessée

« L'histoire est lente et cruelle » écrivait l'homme politique soviétique Léon Trotski. L'opposition radicale congolaise est un cartel révolté, mais c'est aussi un rassemblement d'hommes blessés. Blessés par leurs revers aux récentes consultations présidentielles, locales et législatives. Blessés aussi par la défaite au quotidien, de leurs idées.

L'histoire doit leur paraître bien cruelle, en effet, dans la mesure où, dans un environnement pourtant défavorable, la politique économique et sociale du gouvernement triomphe. Partout et sans partage. La vague du Chemin d'Avenir déferle irrésistiblement, plus haute et puissante que jamais. On comprend que dans ces conditions, il ne reste guère à l'opposition d'autre alternative que de se lancer, tête baissée, dans ce qui pourrait apparaître un jour comme un sacré traquenard.

Peut-on réviser la Constitution ?

A priori, rien ne s'oppose à une telle démarche politique, mais la question donne lieu à une très vive

cause le caractère républicain du régime.

L'ordre juridique qu'impose cette Constitution de 2002 est donc imparfait en ce sens qu'il n'intègre pas de façon « cohérente » et intégrale tous les éléments de l'ordre juridique français reproduit.

La nécessité de réviser la Constitution ne devrait pas être perçue comme une entreprise taillée sur mesure en faveur d'une personnalité précise. Il s'agit de donner au Congo, tant que les Congolais le souhaiteront, la chance de bénéficier de l'expérience d'une personnalité ayant fait ses preuves, dans un contexte marqué du sceau de la stabilité et qui peut apparaître comme le sage de la nation, une autorité morale indiscutable. C'est pourquoi, au cas où des positions trop tranchées venaient à placer la démarche révisionnelle que nous venons d'évoquer dans une impasse, la seule solution, susceptible de réunir la classe politique toute entière dans un nécessaire consensus, c'est naturellement la mise en œuvre d'une nouvelle Constitution.

Rien ne saurait s'opposer à ce que, onze ans après la promulgation d'une constitution, les gouvernants qui doivent être habités en permanence par le souci de rechercher constamment la meilleure forme d'organisation du pouvoir politique dans la société y mettent un terme. Le constitutionnalisme congolais, comme partout ailleurs, a toujours été une recherche constante de l'équilibre politique à travers les multiples réformes institutionnelles qui ont fait qu'en 50ans le Congo a connu pas moins de 15 constitutions.

La démocratie telle que nous l'héritons aujourd'hui est un processus de longue haleine qui combine des héritages politiques et institutionnels divers, fruits de deux siècles d'expériences et tâtonnements.

Le mode opératoire paraît clair dans ce cas. Comme nous venons de le dire, après avoir mis en place les principales soupapes sociales qui se dessinent déjà à travers la mise en œuvre du Chemin d'Avenir, il ne resterait qu'à obtenir que toutes les parties aujourd'hui opposées sur ce thème se retrouvent dans une attitude consensuelle. Celle-ci doit permettre la mise en place d'un ordre constitutionnel qui concourt à la stabilité politique dans un pays qui inaugure une ère démocratique nouvelle et dont les institutions ne sont pas encore tout à fait rodées.

Aimé Raymond Nzango

Avis d'appel d'offres n°006-2013/PR/MATDGGT/CABJDGGTW TRAVAUX DE REHABILITATION DU PORT SECONDAIRE DE MOSSAKA

1. Dans le cadre de l'exécution de son budget d'investissement exercices 2013 et 2014, l'Etat Congolais entend, par le biais de la Délégation Générale aux Grands Travaux, Maître d'ouvrage délégué, procéder aux travaux de réhabilitation du port secondaire de MOSSAKA, dans le département de la Cuvette.

2. La Délégation Générale aux Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser

- les travaux suivants :
- la réhabilitation de l'entrepôt existant,
- la réhabilitation du logement du chef de port ;
- la réhabilitation du local du groupe électrogène ;
- l'aménagement du système d'adduction d'eau potable,
- la réhabilitation de l'électricité ;
- la réhabilitation des ouvrages et équipements portuaires ;
- les travaux de dragage ;
- l'aménagement de la voie d'accès au port ;
- l'aménagement de la plateforme portuaire ;
- la démolition du bâtiment administratif ;
- la construction d'un nouveau bâtiment administratif,
- la construction de la salle de transit ;
- la construction du mur de clôture du port ;
- la construction du logement du comptable,
- la construction de la clôture des logements du chef de port et du comptable ;
- l'électrification de la protection et de l'équipement du site du port.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2ème étage) sise Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, centre-ville en face de l'ex Cinéma VOG, Tél. : (+242) 81 47 13 - BP : Il 27, Fax: (+242) 81 40 21, E-mail : ddgt.congo@yahoo.fr

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours ouvrables de lundi à vendredi de 9h00 à 14h30 et les samedis de 9h à 11 h00 ou sur le site : www.grandstravaux.org

4. Les exigences en matière de qualification sont :

- a. une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet ;
 - b. la liste du matériel à affecter au projet ;
 - c. les attestations certifiées conformes de travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;
 - d. la capacité d'accès aux crédits.
- Voir le dossier d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2ème étage) sise Boulevard Denis Sassou N'Guesso, centre-ville en face de l'ex Cinéma VOG, Email: ddgt.congo@yahoo.fr, contre un paiement non remboursable d'Un million cinq cent mille (1.500.000) francs CFA. Le paiement se fera soit par chèque certifié soit en espèces.

La procédure d'acheminement des offres est la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2ème étage), sise Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, centre-ville en face de l'ex Cinéma VOG, au plus tard le 07 Mai 2013 à 13 heures 30 minutes. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres seront ouvertes le jour même en présence des représentants des candidats présents à l'adresse indiquée ci-dessus à 14 heures 30 minutes.

8. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de cent millions (100.000.000) de francs CFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 18 Mars 2013

Le Coordonnateur Technique

Oscar Otoka

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 007-2013/PR-MATDGGT-DGGT-CT-CGMP

«Etudes de la construction de la route de la corniche et drainage des eaux pluviales des quartiers concernés à Pointe-Noire, en République du Congo»

Dans le but de résorber le problème d'embouteillages et des inondations de la ville de Pointe-Noire, le Gouvernement de la République du Congo lance, par le présent, un avis à manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un consultant ou bureau d'études devant réaliser les études de la construction de la route de la corniche d'une longueur de 15 km et le drainage des eaux pluviales des quartiers concernés à Pointe-Noire, en République du Congo.

I- Objectifs de la mission :

En phase 1 :

- réaliser l'étude préliminaire et l'APS de la route de la Corniche, du réseau de drainage lié à cet important projet ;
- donner au maître d'ouvrage l'ensemble des éléments nécessaires à la conception et au dimensionnement de la route de la Corniche, ainsi qu'à l'appréciation de la faisabilité des investissements ;
- définir en concertation avec le maître d'ouvrage plusieurs options d'aménagement à comparer en vue de la sélection d'une solution optimale.

En phase 2 :

- réaliser les études d'avant projet détaillé (APD) de la route de la Corniche, du réseau de drainage lié à cet important projet ; préparer les dossiers de consultation d'entreprises (DCE) pour les travaux.

II- Financement :

Budget de l'Etat congolais, volet investissements, exercice 2013.

III- Maitrise d'ouvrage :

- le Maître d'ouvrage est l'Etat congolais ;
- le Maître d'ouvrage délégué est la Délégation générale aux grands travaux (DGGT).

IV- Composition des dossiers :

Les bureaux d'études intéressés peuvent participer au processus de présélection en soumettant par écrit leur dossier de candidature à l'adresse suivante: Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2ème étage), Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Centre-ville, en face de l'ex cinéma VOG, Tél. : +242 22 283 54 60 - BP : 1127 - e-mail : contact@grandstravaux.org - Brazzaville, République du Congo.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comprendre les éléments suivants: une lettre de motivation ;

- une note de présentation du bureau d'études faisant ressortir les informations ci-après:
 - " l'expérience générale du candidat ;
 - o les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le candidat (intitulé de la prestation, nom et adresse du commanditaire, coût de la prestation, source de financement, année, lieu et délai d'exécution), au cours des cinq dernières années ;
 - " la capacité financière (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement) ;
 - " toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

V- Critères de pré-qualification :

Les critères de pré-qualification du bureau d'études porteront sur : l'expérience générale du candidat ;

- l'expérience et les compétences du candidat dans le domaine des prestations sollicitées;
- la capacité financière du candidat (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement).

VII- Présentation des dossiers :

Les dossiers devront être rédigés en français et présentés en trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies marquées comme tels, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à Monsieur le Ministre à la Présidence de la République, chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2ème étage) avec la mention suivante :

«Manifestation d'intérêt / études de la construction de la route de la corniche d'une longueur de 15 km et le drainage des eaux pluviales des quartiers concernés à Pointe-Noire, en République du Congo»

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

VII- Dépôt des dossiers et résultats de la pré-qualification:

Les dossiers devront être parvenus à l'adresse indiquée au point IV au plus tard le 18 Avril 2013 à 15 heures (heure locale). Les dossiers reçus après cette date seront purement et simplement rejetés. Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le 03 Mai 2013 et les candidats retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.

VIII- Informations complémentaires :

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (Termes de Référence) à la Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2ème étage), les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 heures à 14 heures et le samedi, de 9 heures à 11 heures ou sur le site : www.grandstravaux.org.

Fait à Brazzaville, le 14 Mars 2013

L'Assistant du ministre

Pr Placide Moudoudou

Humeur

DES CHAUFFEURS IMPUDIQUES ET HORS-LA LOI

Ils deviennent chaque jour vulgaires et dégoutants. Un accoutrement vaillant que vaillant duquel se dégage souvent une odeur de bouc en période de rut. Une barbe hirsute de rasta dans laquelle se noie la fumée d'une cigarette accrochée aux lèvres. Un langage insolent à l'endroit des piétons avec lesquels ils se disputent désormais les trottoirs. Au finish, une atteinte aux mœurs lorsque, dans la rue, en plein quartier résidentiel, un chauffeur s'arrête, contourne le bus qu'il conduit, dégrafe nonchalamment le zip de son pantalon pour uriner sur l'une des roues arrière du véhicule. Sans la moindre gêne.

Dans le bus, les passagers retiennent difficilement leur souffle et attendent. Image choquante, bouleversante et surtout insupportable, car ce conducteur impudique impose à ceux qui se déplacent avec leurs parents la douloureuse contrainte morale de l'imaginer en train de faire sa miction publique. Généralement, il regagne la cabine en réajustant son pantalon devant des passagers tétanisés comme des poules devant un cobra prêt à mordre. Dans un crissement de pneus et une fumée noire vomie par une mécanique à l'usure avérée, il la redémarre sans se soucier, ni du dépôt de son urine sur la chaussée, ni du désagrément moral infligé aux passagers qu'ils transportent. Même à l'ère des nouvelles technologies, un robot ne peut se permettre pareil culot. Cette situation concerne aussi les taximen, les conducteurs des voitures privées et motocyclistes. Uriner dans la rue, derrière son engin, devient une pratique récurrente.

Là où le bât blesse, c'est que les scènes de ce genre se déroulent souvent en présence des agents de la circulation routière dont l'attention se focalise sur les camions de transport de fagots, de caillasse et de sable. Faire la miction dans la rue, derrière sa voiture, son bus ou son taxi, au vu et su du public, n'est certainement pas une infraction figurant dans le code pénal, mais nul ne saurait l'encourager car il s'agit d'une atteinte aux mœurs. Ce n'est pas parce que des nudistes s'affichent sans vergogne sur certaines plages des villes européennes que les Brazzavilloises et Brazzavillois devraient investir les rives du fleuve Congo en tenue d'Adam et Eve pour prendre des bains collectifs.

Les agents de l'ordre doivent punir sévèrement les auteurs de tels actes qui relèvent du grand banditisme. De même, les passagers, victimes de ces séances de strip-tease doivent passer de l'apathie à l'action. Ravir les contacts par exemple ou faire appel aux agents de la police routière. Il est inadmissible que trente personnes entassées dans un bus boivent comme du lait la démente de son conducteur sans réagir. Or, généralement, chacun reste scotché sur son siège, priant silencieusement le bon Dieu pour atteindre sain et sauf sa destination. Une couardise collective répréhensible favorisant la multiplication des actes sauvages qui devraient conduire leurs auteurs vers des hôpitaux psychiatriques.

Hormis les exhibitionnistes déchaînés, il y'a aussi ces hors-la loi qui encombrant les voiries. Ils réparent leurs engins en panne sur la chaussée, créant des embouteillages monstres aux heures de pointe. D'autres abandonnent des semaines et des mois durant leurs véhicules accidentés ou en panne sur la voie publique en attendant d'acquiescer des pièces de rechange indispensables à leur réparation. Pourtant, sous d'autres cieux, des remorqueurs sont utilisés pour débarrasser les rues et avenues d'épaves encombrantes. Dans nos villes, celles-ci semblent constituer un décor indispensable à leur vie quotidienne. Ces mécaniques rouillées et abandonnées dans certains quartiers sont même devenues les refuges des rats, chiens errants et enfants dits de la rue qui y jouent à colin-maillard en flirtant avec le tétanos. D'autres citoyens s'en servent comme décharge ou pour endiguer les eaux de ruissellement qui inondent de sable leurs maisons pendant la saison des pluies.

Quoiqu'on dise, il revient à la police de faire appliquer la loi pour épargner les citoyens des dérives mentales de ces conducteurs qui rament à contre-courant des bonnes mœurs.

Mwana Mboyo

L'INFORMATION AU CENTRE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Cette année, la célébration de la Journée internationale de la femme au Congo dont les activités s'étendent sur la période allant du 8 au 31 mars, a été marquée par l'organisation des focus dans plusieurs administrations. C'est le cas du ministère de l'économie forestière et du développement durable (MEFDD) et celui de la santé et de la population (MSP) où les points focaux genre de l'un et l'autre département ministériel à savoir, Madame Paulette Ebina pour le MEFDD et Mme Charlotte Moebo au niveau du MSP, ont rassemblé plusieurs dizaines de femmes, autour des thèmes sensibilisateurs suivis de débats.

L'habitude est une seconde nature, dit-on. Mais les femmes du Congo ont contredit cette affirmation, s'agissant de la Journée internationale de la femme. Hier essentiellement consacrée aux loisirs du genre défilé, bal dansant, rencontres sportives notamment le nzango, repas et quelques fois meeting en salle, ces activités ont été supplantées par une autre plus informative, plus instructive : le focus. C'est dans ce cadre que les femmes du ministère en charge des eaux et forêts se sont réunies le 15 mars 2013, dans la salle de réunion dudit ministère. Elles ont suivi quatre thèmes à savoir : « Historique de la Journée internationale de la femme », par Paulette Ebina ; « Les activités génératrices de revenus dans l'économie verte », par M. Gard Kinouani du programme National de Reboisement (Pronar) ; « Femme et VIH/Sida dans l'environnement », par M. Jacques Bleck Ontsira. Les participants ont eu également à visionner un documentaire sur les érosions au Congo, avec pour intervenant, Joseph Léon Samba. Avant de développer son thème, Mme Ebina a d'abord rappelé les thèmes retenus pour cette

célébration en 2013, au niveau international et national. Celui de l'ONU est : « Une promesse est une promesse, il est temps de passer à l'action pour mettre fin aux violences ». Le choix du Congo a porté sur : « La réduction des inégalités passe par les activités génératrices de revenus ». Dans sa communication, madame le point focal du genre au MEFDD a interpellé ses consœurs, sur le sens à donner à cette célébration, qui n'est autre que de faire comprendre à la femme du ministère, son rôle au sein de son milieu professionnel et de la société. Selon elle, loin d'être une journée consacrée aux réjouissances, le 8 mars est l'occasion de prendre l'engagement de faire avancer la cause féminine de sensibiliser le genre sur son avenir et de faire prendre conscience aux hommes. L'oratrice a par ailleurs interpellé l'assistance dans ce sens : « ne limitons pas cette journée au port du pagne de la fête, sans connaître les avancées de la condition féminine. C'est une journée où toutes les femmes doivent s'arrêter pour faire le bilan : pourquoi n'y a-t-il pas autant de femmes aux postes de responsabilités ?

Pourquoi le genre n'est-il pas respecté » dans les nominations aux postes de responsabilité ou de décision, qu'est ce qui a changé dans la condition de la femme congolaise, qu'est ce reste à faire pour que la condition féminine soit respectée ? Cette célébration a eu lieu en présence de la directrice générale de la promotion de la femme, Mme Lebonzo née Bongo Passi Yvette Lucie. Le ministre de tutelle était représenté par son conseiller à l'industrie, Mme Matéta née Makéla Léonie Rose.

Le tabagisme passif fait des milliers de victimes parmi les femmes et les enfants

De leur côté, les femmes du ministère de la santé et de la Population (MSP), se sont réunies dans l'auditorium du CHU le 20 mars 2013. Elles ont célébré la Journée internationale de la femme, à travers un focus sous le thème : « Femmes et tabac, victimes du tabagisme ». Ce focus qui s'est ouvert en présence de la directrice de la santé et de la famille, le docteur Yolande Youmbo, a été animé par mesdames Rosalie Likibi et Charlotte Moebo, respectivement point focal de la lutte antitabac et point focal du genre au MSP. Le développement de ce thème a permis à l'auditoire d'apprendre que le tabagisme est la cause de plus de 6 millions de décès par année dans le monde, dont 600 000 meurent du tabagisme passif. Selon l'oratrice, 75% de

ces décès touchent les femmes et les enfants. Du fait de la respiration involontaire de l'air pollué par les fumeurs, il est établi que les non fumeurs inhalent 95% de substances toxiques et le fumeur lui-même 15% seulement. A propos de ces substances toxiques, Mme Likibi a relevé que la fumée du tabac en contient 4000, au nombre desquels plus de 2500 composées chimiques dont au moins une soixantaine reconnus comme cancérigènes. Au nombre de ces substances, elle a cité l'acide cyanhydrique (autrefois employé dans les chambres à gaz), la naphthylamine, le méthanol (carburant pour fusée et utilisé dans la fabrication d'antigel, résines et drogues), le phosphore (mort-aux-rats), nicotine (utilisé comme herbicide et insecticide), naphthalène (antimite), cadmium (utilisée dans les batteries), monoxyde de carbone (gaz d'échappement), benzopyrène, chlorure de vinyle (utilisé dans les matières plastiques) acétone (dissolvant pour vernis), amoniaque (détergent pour WC), arsenic (poison violent), formol (pour conservation des cadavres). Les conséquences du tabagisme passifs signalées sont notamment création d'un déséquilibre hormonal chez les femmes qui leur donne une disproportion taille-hanche, affection du système immunitaire, augmentation des maux d'estomac et des frissons, fréquence des maladies cardiaques et crises cardiaques pouvant

entraîner une capacité irréversible ou la mort. Un non fumeur vivant avec un fumeur court 25% plus de risques cardiaques. Quant aux femmes enceintes, le fait de fumer les expose à la fausse couche, la grossesse extra-utérine et l'accouchement prématuré, la mort subite du nourrisson, un retard de développement du fœtus, le bébé de petit poids, moins résistant, naissant avec un bec de lièvre. Comme autres conséquences du tabagisme passif, on peut citer le cancer du sein, de poumon, de la bouche, de la gorge, de la langue, de la vessie, de la peau, l'insuffisance rénale, l'impuissance sexuelle, thrombose cérébrale, attaque cardiaque, névrose des orteilis. Les femmes du MSP sont désormais convaincus de ce que le tabac est un produit inutile, additif, qui rend malade, que chaque cigarette fumée abîme la santé du fumeur et celle de son entourage. La directrice de la santé et de la famille a appelé les femmes à jouer les premiers rôles dans la lutte contre le tabagisme. Pour faire face à ce défi, l'Etat congolais avait signé le 23 mars 2004 une convention cadre de la lutte antitabac. Cet instrument international a été ratifié par le Président de la République le 6 février 2006. L'Assemblée nationale a examiné et adopté le projet de loi antitabac le 4 juillet 2012. Pour le moment, on s'active pour l'élaboration des textes d'application.

D.M.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003-2013 /PR-CAB-DGGTW

Travaux de construction des systèmes d'adduction d'eau potable des villes de Djambala et Lékana, dans le Département des Plateaux, en République du Congo.

1. Dans le cadre de l'exécution de son budget, volet investissement exercice 2013, l'Etat Congolais entend, par le biais de la Délégation Générale aux Grands Travaux, Maître d'ouvrage délégué, procéder aux travaux de construction des systèmes d'adduction d'eau potable des villes de Djambala et de Lékana, dans le Département des Plateaux, en République du Congo.

2. La Délégation Générale aux Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot N°1

- construction de l'ouvrage de prise à partir de la rivière Mpama ;
- construction de la station de pompage d'eau brute de capacité 305m³/h ;
- construction de la station de pompage d'eau traitée de capacité 290m³/h y compris génie civil et équipements pour deux départs l'un vers Djambala pour un débit de 200m³/h et l'autre vers Lékana pour un débit de 90m³/h ;
- construction des ouvrages de traitement nécessaires : ouvrage de répartition, mélangeurs rapides, flocculateurs, décanteurs et filtres à sables ;
- construction des bâtiments d'exploitation et de commande, un laboratoire, un atelier et un magasin ;
- fourniture des équipements électriques de la station de traitement, le poste de transformation et le groupe électrogène de secours ; construction des ouvrages de traitements des boues issues de la station de traitement ;
- construction du réservoir d'eau traitée, la bache de contact de chlore et la bache des eaux de lavage ;
- travaux de VRD sur le site de traitement ; construction des logements de services ;
- installation de la télégestion pour le contrôle et la supervision ;

Lot N°2 :

- construction la station de reprise des eaux traitées vers Djambala ;
- construction d'un château d'eau sur tour ;
- construction d'un réseau d'adduction (refoulement entre la station de traitement et le château d'eau en passant par la station de reprise) ; construction du réseau de distribution de 22Km à partir du château d'eau ;
- construction du bâtiment commercial ;
- pose de branchements privés.

Lot N°3 :

- construction de la station de reprise des eaux traitées vers Lékana ; construction du château d'eau sur tour ;
- construction du réseau d'adduction (refoulement entre la station de traitement et le château d'eau en passant par la station de reprise) ; construction du réseau de distribution de 23 Km à partir du château d'eau ;
- pose de branchements privés ;
- construction du bâtiment commercial.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Délégation

Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2^{ème} étage) sise Boulevard Denis Sassou N'Guesso, centre-ville en face de l'ex Cinéma VOG Tél. : (+242) 22 283 54 60 ; BP : 1 127 ; Fax : (+242) 022 281 35 78 ; e-mail : contact@grandstravaux.org et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours ouvrables de lundi à vendredi de 9h00 à 14h30 et le samedi de 9h à 11 h00.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

- a. une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet ;
- b. la liste du matériel à affecter au projet ;
- c. les attestations certifiées conformes de travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;
- d. la capacité d'accès aux crédits.

Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2^{ème} étage), sise Boulevard Denis Sassou N'Guesso, centre-ville en face de l'ex Cinéma VOG, Tél : (+242) 22 283 54 60; BP : 1 127 ; Fax : (+242) 022 281 35 78 e-mail : contact@grandstravaux.org contre un paiement non remboursable de :

- Lot n°1 : 1.000.000 Frs CFA
- Lot n°2 : 750.000 Frs CFA
- Lot n°3 : 750.000 Frs CFA

Le mode de paiement sera soit par chèque certifié, soit en espèces ou par virement bancaire.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2^{ème} étage), Boulevard Denis Sassou N'Guesso, centre-ville en face de l'ex Cinéma VOG au plus tard le 02 Mai 2013 à 13 heures 30 minutes.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le jour même en présence des représentants des candidats présents à l'adresse indiquée ci-dessus à 14 heures 30 minutes.

- Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de :
 - Lot n°1 : 20.000.000 Frs CFA
 - Lot n°2 : 15.000.000 Frs CFA
 - Lot n°3 : 15.000.000 Frs CFA

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 11 Mars 2013

Coupes d'Afrique des clubs de football

Quand le Congo plonge dans le dilemme de Gargantua

A mi-parcours des seizièmes de finale des coupes d'Afrique des clubs, le bilan congolais est plutôt mitigé. En coupe de la CAF, l'équipe des Diables-Noirs est pratiquement assurée d'accéder en huitièmes de finale tandis qu'en ligue des champions A.C Léopards a plutôt fait un grand pas vers la sortie.



AC Léopards, dos au mur

Tout le monde ou presque semble aujourd'hui surpris par la contre performance des « Fauves » du Niari à Kano (Nigéria). Il est vrai que dans le sport, il existe des jours « sans ». Il est vrai que les rois aussi parfois ont leurs malheurs. Mais, dans le cas de ce samedi 16 mars 2013, c'en était trop. Nos « Léopards », visiblement, avaient la tête ailleurs. Ils étaient transparents comme jamais. Ce jour là, ils ont vécu la soirée la plus triste de leur jeune histoire africaine. Mais ce n'est pour autant cuit. Il reste encore une deuxième manche à disputer à domicile. Bien sûr, remonter trois buts n'a jamais été une partie de plaisir. Mais le retour de manivelle n'est pas pour autant impossible. Cependant, il importe de développer un certain état d'esprit, de mettre en place une organisation irréprochable, d'asseoir une discipline rigoureuse et enfin de travailler de façon conséquente. Il est question de se dire que rien n'est encore perdu. Ne pas se résigner mais croire plutôt en l'exploit en réunissant toutes les conditions nécessaires. C'est sûr que les yeux sont en ce moment braqués sur Rémy Ikounga Ayayas. Bien sûr c'est lui le chef. Cependant, seul, il ne pourra absolument rien. Il lui faut des bûcherons pleins de lucidité, de sagesse, d'inspiration et d'intelligence. Il est sûr et certain qu'il y aura énormément de propositions, de suggestions. Mais il ne faut pas non plus se perdre en embrassant trop et n'importe comment. C'est dans des circonstances aussi difficiles que l'on reconnaît le chef, le vrai, et le bon conseiller. Quant aux joueurs, ils ont intérêt à ne pas céder à une panique intérieure qui ouvre la voie à l'indiscipline et à la démission. Il convient plutôt d'admettre que ce samedi 16 mars a été qu'un simple cauchemar. Mais, il est possible de redresser la situation. Il faut donc se battre pour que ce match-retour entre dans l'histoire.

S'il est un exemple récent qui peut inspirer les « Fauves », c'est bien le retournement de situation réussi par le FC Barcelone dernièrement au Camp Nou devant le Milan AC. C'est vrai que l'AC Léopards, ce n'est pas Barcelone. Mais la performance réalisée par cette équipe catalane peut servir d'exemple. Il y a eu là une belle lecture tactique, une intelligente utilisation du potentiel, beaucoup de détermination et de combativité tout comme une foi inébranlable ainsi qu'une très forte dose de folie. La chance et la réussite passent par là.

Se méfier de l'excès de confiance côté Noir et Jaune

A ce jour, nous n'avons pas souvenir d'une équipe qui a eu cinq buts d'avance et qui a fini



Les Diables-Noirs, déjà un grand pas en huitième

par rester sur le carreau. Mais la seconde manche contre les Panthers en Guinée Equatoriale doit être interprétée comme un test sérieux de préparation en prévision des huitièmes de finale. Mais pour que cela serve de jauge, il faut donner le meilleur de soi-même pour être au parfum de ses capacités et de ses limites. Car au match-retour, sur ses terres, l'équipe des Panthers cherchera à tout prix à préserver l'honneur et la dignité. Elle va se donner à fond pour avoir, au finish,

à tirer la conclusion selon laquelle elle a été éliminée par une équipe qui lui était de quelques crans au-dessus. Voilà pourquoi, il importe de se méfier d'une telle situation. Car, il n'y a pas si longtemps, le grand Bayern de Munich a failli le payer cash, endormi qu'il était par la victoire quelque peu facile acquise sur le terrain d'Arsenal lors de la manche-aller. Il a manqué, à l'Allianz Arena, la nécessaire concentration qui aurait évité au grand Bayern de Munich d'être, dans les dernières minutes, mis dans une situation extrêmement pénible. Il n'est jamais bon, en football, de se croire supérieur. Car il y a plein d'aléas, surtout en Afrique, qui peuvent faire passer de la confiance exagérée au désespoir. Difficile d'imaginer que la démission du président Jean François Ndenguet n'ait pas laissé de traces. Et même si l'on peut scander «Ndenguet, c'est pas bon » une famille reste une famille. Il n'est pas sûr que le départ du général fasse l'unanimité. Aussi, au lieu de verser dans l'euphorie et de pavoiser à ne plus en finir, il vaut mieux se concentrer à rebâtir l'unité de l'empire. Question de remettre tout le monde en confiance afin que l'on pense ensemble sur un même thème. C'est déjà là une manière intelligente de préparer la prochaine étape qui sera sûrement plus difficile. Car avec un tel départ en fanfare, il ne se trouvera personne pour imaginer une quelconque faille en Guinée Equatoriale. Mais l'avenir passe par ce pays où l'on devra envoyer un message très fort au prochain

Allez AC Léopards !
Allez Diables Noirs !

Georges Engouma

3^{ème} journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014

LES DIABLES ROUGES SUR UN NUAGE

Pour une fois, Congo-Gabon s'est disputé en dehors de Brazzaville. ce Congo – Gabon on l'attendait et on le redoutait. Car l'enjeu était d'importance. Les deux pays luttant pour le leadership dans le groupe E des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, zone Afrique. Finalement, c'est le Congo qui l'a emporté par un but de Samba Christopher (61^{ème} mn).

Il ne sert à rien de revenir sur les péripéties qui, grâce à la magie des médias chauds, ont été amplement amplifiées. Il ne se trouvera sûrement personne pour oublier le moindre détail de ce match où le Congo a commencé d'abord par s'illustrer

pour habitude de faire des siennes. C'est également ce suspens-là que l'on aime. Merci Samba Christopher. Il est seulement dommage que ce but combien historique soit quelque peu noyé dans un brouillard que seule Télé Congo sait en produire.



Les Diables-Rouges (Photo d'archives)

par une mobilisation sans précédent et sa légendaire hospitalité. Seulement, dès que le coup d'envoi a été donné le public a soudainement cessé de jouer laissant ainsi ses « Diables-Rouges » se débrouiller seuls face à de lucides Panthères. En fait, le public congolais aura intérêt à l'avenir à apprendre à jouer avec son équipe nationale. Le douzième homme c'est celui qui chante, crie, danse et pousse son équipe vers l'avant, vers la victoire. Soutenir, ce n'est pas seulement la quête qui ne devrait intervenir qu'en terme de récompense. Soutenir revient à donner à l'équipe ce qui lui manque à savoir le moral, l'énergie surnaturelle, la capacité de dépassement, la foi, etc. On retiendra que ce Congo – Gabon a été nerveusement éprouvant, tactiquement difficile. Au regard de l'état actuel de chacune des deux équipes, on croyait que les Panthères allaient tout simplement se balader en terre congolaise. Les Gabonais avaient l'avantage d'avoir considérablement progressé ces dernières années. Ils sont de plus en plus présents sur l'échiquier international. Ils ont des stars comme Pierre Ennerick Aubameyang dont la renommée a déjà très largement dépassé les frontières gabonaises. C'est pourquoi, aux yeux de bon nombre d'observateurs, la victoire des Panthères paraissait programmée. Mais dans un stade municipal de Pointe-Noire, plein à ras-bord et tout acquis à la cause des « rouges », les footballeurs congolais ont réussi un sacré pied de nez à la logique. Mais c'est Sa Majesté football qui a aussi

Il est clair que la compétence a fuit les lieux, la place est à la débrouillardise. Car, même la réalisation a laissé à désirer.

Et demain ?

Evidemment, ce n'est là qu'une étape car il reste encore trois rencontres aussi importantes les unes que les autres. Il est sans doute bon de pavoiser mais il importe de ne pas dormir sur les lauriers. Les victoires appelant des victoires, il y a lieu de se concentrer davantage et travailler d'arrache-pied. Les dirigeants, les journalistes et le public doivent se donner la main pour mettre l'équipe en confiance. Il s'agit de tout mettre en œuvre pour éviter les résultats en dents de scie car, après tout, il y a plein de talents qui sommeillent ici et là au Congo, en Afrique comme en Europe. Le Tout est de savoir s'organiser, détecter et mettre en place un bon programme de préparation et de formation.

L'entraîneur principal, Kamel Djabour, doit également mettre à profit le championnat national pour identifier les locaux capables de renforcer l'équipe nationale. Quant à la campagne de soutien aux Diables-Rouges, elle doit se poursuivre. Il s'agit, cette fois d'ouvrir les médias au public afin de constituer comme une caisse de suggestions. L'équipe nationale étant désormais l'affaire de tous, il est impératif de tout mettre en œuvre pour que tout le monde pense ensemble sur un même thème.

G.E.